



Séance constitutive du Conseil général de la Ville de La Chaux-de-Fonds

Lundi 16 novembre 2020 à 19h30

Maison du Peuple, Serre 68

Procès-verbal

Présidence : Karim Boukhris (POP)

Présent-e-s : Babando Cyril, Borel Pierre-Alain, Boukhris Karim, Brechbühler Jean-Pierre, Brossard Carmen, Chouiter Djebaili Amina, Christen Jean-Denis, Courvoisier Blaise, Curty Sarah, Erard Monique, Erard Nathan, Fatton Marc, Favre Andy, Fivaz Blaise, Frutschi Marc, Graf Crystel, Gressot Julien, Guinand Cécile, Guyot Ilinka, Haldimann Cédric, Houlmann Alexandre, Jaquet-Tissot Aline, Jeandroz Françoise, Lalive Jean-Emmanuel, Lalive Todeschini Laure, Leitenberg Brigitte, Lièvre Assamoi Rose, Locatelli Silvia, Nussbaumer Daniel, Othenin-Girard Alain, Perret François, Pittet Vincent, Schneeberger Marina, Stehlin Laurent, Strub Yves, Tritten Jean-Jacques, Vaucher Alain, Vaucher Frédéric

Excusé-e-s : Moser Claude-André, Spoletini Giovanni, Tissot Nathalie

Suppléant-e-s présent-e-s : Bühler Pascal, Erard Sven, Finger Evan, Freitag Manon, Gagnebin Monique, Iseli Maël, Mbemba Christophe, Piguët Christian, Zaffalon Aliénor

Le Conseil communal siège *in corpore*.

Séance constitutive du Conseil général de la Ville de La Chaux-de-Fonds

Lundi 16 novembre 2020 à 19h30

à la Maison du Peuple, rue de la Serre 68

Ordre du jour

1. Allocution du président du Conseil communal.
2. Mise en place du Bureau provisoire¹.
3. Allocution du doyen du Conseil général (M. Yves Strub, président provisoire).
4. Assermentation des membres et membres suppléants du Conseil général.
5. Élection du Bureau du Conseil général.

(NB: les 4 membres du Bureau provisoire quittent leurs places et les membres du Bureau élus prennent leurs places ; dès ce moment le Conseil général peut se disposer dans la salle selon le plan définitif).
6. Discours du président ou de la présidente du Conseil général élu-e.
7. Élection des commissions.

¹ Le Bureau provisoire sera constitué du doyen d'âge (Yves Strub, président) et des trois plus jeunes élus (Andy Favre, secrétaire, Cédric Haldimann et Cyril Babando, scrutateurs).

M. Théo Huguenin-Elie, Président du Conseil communal, Urbanisme, bâtiments, relations extérieures et communication : Chers collègues du Conseil communal, chères conseillères générales, chers conseillers généraux, ce n'est pas sans une certaine émotion que j'ai l'honneur, au nom du Conseil communal, d'ouvrir la première séance du Conseil général de la législature, séance qui est également celle de l'installation de votre Autorité. J'aimerais commencer ce bref discours en vous racontant une anecdote ancienne en forme d'histoire drolatique et, ma foi, un peu philosophique.

C'est l'histoire d'un marchand qui se rend avec sa petite fille dans la ville voisine. Tous les deux ont le cœur léger ; ils rient et conversent tout en chevauchant sur leur âne. Arrivés au bout de la rue, ils croisent une fermière et ses poules qui les apostrophes en criant : *"Vous n'avez pas honte, la pauvre bête ploie sous votre poids. Vous ne respectez pas les animaux, c'est un scandale !"*. Le père entend ces propos et se dit que la fermière a peut-être raison. Aussi, il descend et laisse son enfant sur le dos de l'âne.

Arrivés au centre du village, devant l'église, ils croisent le curé et ses ouailles qui s'exclament : *"Voyez l'éducation moderne, l'enfant roi juché sur un âne. Où va notre société ? C'est un scandale !"*. Le père entend ces propos et se dit que le curé et ses ouailles ont peut-être raison. Aussi, il fait descendre sa petite fille et monte lui-même sur le dos de l'âne.

Arrivés devant l'école, ils croisent l'institutrice qui s'exclame : *"Quel père sans cœur peut-il laisser sa pauvre enfant marcher alors que lui-même est confortablement installé sur son âne ? C'est de la maltraitance, c'est un scandale !"*. Le père entend ces propos et se dit que l'institutrice a sans doute raison. Aussi, il descend de l'âne.

Sa fille et lui continuent leur chemin en marchant à côté de la bête qu'ils tiennent au licou. À la sortie du village, devant le café du commerce, ils croisent quelques villageois attablés sur la terrasse. Ceux-ci s'exclament en riant : *"Regardez ces deux imbéciles, qui ont un âne et qui pourtant vont à pied !"*.

Mesdames et Messieurs, vous avez naturellement compris le sens de cette parabole et le rôle ingrat parfois qui nous attend, vous membres de Législatif comme nous membres de l'Exécutif. Aussi, j'aimerais commencer par vous remercier pour votre engagement nécessaire mais pas toujours facile en faveur de la Collectivité publique, en faveur du bien commun, en faveur de notre Ville et de ses citoyens.

Permettez-moi de dresser un rapide tour d'horizon de la situation que nous devons collectivement appréhender pour dégager ensemble les pistes qui nous permettront d'aller résolument de l'avant. Notre monde vit des bouleversements qui marquent la fin d'un temps et ouvrent vers l'inconnu incertain d'un temps nouveau. Ces bouleversements de nature

différente semblent agir les uns sur les autres en parfaite cohérence, comme s'ils se nourrissaient l'un l'autre.

Premièrement, et c'est un lieu commun, l'humanité s'est globalisée jusqu'à devenir un grand village. Certes, ce constat est déjà ancien, mais il prend une connotation particulière à la lumière d'autres ruptures.

Deuxièmement, l'univers s'est numérisé au-delà de ce que nous pouvions imaginer il y a encore quelques années. Imaginez que, lorsque j'entrais à l'université, Internet existait à peine. Il était à ses balbutiements et pourtant je n'ai pas le sentiment d'être un Homme de Cro-Magnon. Les rapports au savoir, les comportements individuels et collectifs comme les liens sociaux s'en trouvent profondément modifiés.

Troisième bouleversement, dont les origines sont beaucoup plus lointaines mais dont l'acuité de la prise de conscience collective dans notre société est plus récente, notre planète vit une crise climatique aux défis existentiels induisant des tensions qui ne feront ces prochaines années que s'accroître, entre ceux qui perçoivent les enjeux réels et les négationnistes, obligeant, à terme, notre société à fondamentalement se repenser.

Quatrième bouleversement, les populismes simplificateurs, stigmatisants et clivants de tout bord tendent à nier le rationalisme responsable sur lequel nos démocraties et nos valeurs se sont construites. Ils laissent la place à la décrédibilisation et à la fragilisation des structures de notre société. Il existe, Mesdames et Messieurs, désormais dans chaque sujet, dans chaque positionnement, des gilets jaunes, ou rouges ou bleus... en espérant que nous saurons éviter les noirs et les bruns.

Enfin, et cinquièmement, une crise sanitaire sans précédent marque un coup d'arrêt d'une violence inouïe à une manière de vivre ensemble et à une prospérité globale, rendant plus fragiles les plus démunis de notre société, soit les plus pauvres, les plus isolés ou encore les plus dépendants.

Dans ce monde en mutation, se trouve une petite Cité, qui plus que d'autres ressent la malice des temps. Cette petite société c'est la nôtre, c'est notre chère Ville de La Chaux-de-Fonds. Finances en berne, tissu économique en crise, démographie récessive, attractivité morose, et pourtant, nos atouts – les atouts de cette petite Cité – sont potentiellement exceptionnels : un tissu industriel d'importance internationale, une qualité culturelle institutionnelle et alternative de premier plan, une richesse et une densité associative rares, un urbanisme et un patrimoine mondialement reconnus et enfin des grands paysages proches et préservés... Cependant, tout cela n'est rien si collectivement nous ne parvenons pas à une forme de sublimation correspondant aux nécessités d'un monde en mutation.

Mesdames et Messieurs ayons le courage de rêver notre Ville, de la changer, de la transformer, en évitant le piège de la peur et le glacis du

conservatisme qui ne mèneront nulle part. Plus prosaïquement, pour que notre Ville puisse retrouver des jours meilleurs, elle devra compter d'abord sur elle-même – selon la maxime qui dit : "Aide-toi et le ciel t'aidera !" – mais elle devra également compter sur notre Canton qui a la responsabilité de doter enfin notre Collectivité urbaine d'un rôle cantonal clair, structurant et porteur d'avenir, comme il a la responsabilité de lui octroyer les moyens nécessaires afin qu'elle puisse le tenir.

Mesdames et Messieurs, nous sommes collectivement à un tournant et les défis qui nous attendent sont immenses. Il nous faut ensemble être capables de nous réinventer, de nous adapter en regard d'un monde qui évolue. Il nous faut être capables de nous fédérer derrière un projet commun, celui d'une communauté résiliente, créative, ouverte au monde. Résilience, créativité, ouverture au monde, ce sont les valeurs qui de tout temps ont guidé les Chaux-de-Fonnières et les Chaux-de-Fonnières jusqu'à créer, ce qui fut longtemps, une sorte de thébaïde heureuse. Mesdames et Messieurs, ces valeurs doivent trouver une force nouvelle, une manière neuve de s'exprimer.

J'aimerais vous dire, en forme de conclusion, que j'ai la conviction que chacune et chacun d'entre nous en est le dépositaire et le responsable et que, si cette conviction est partagée, tous les rêves, tous les avènements sont permis.

Après ces quelques mots en guise de discours d'ouverture de législature, il me revient encore, au nom du Conseil communal, afin que les travaux de votre Autorité puissent suivre leur cours, d'appeler le bureau provisoire qui procédera notamment à l'assermentation et à l'élection du nouveau bureau du Conseil général. Pour ce faire, j'appelle au perchoir le doyen d'âge de votre Assemblée, un doyen d'âge qui est un citoyen exemplaire, amoureux de notre Ville, de ses beautés, de son patrimoine, de sa culture, un conseiller général au verbe haut et fleuri dans le sens premier du terme. Monsieur Yves Strub, je vous prie de prendre place.

À ses côtés, en tant que secrétaire et scrutateurs, j'appelle ceux qui sont l'avenir de nos institutions, soit les plus jeunes d'entre vous, c'est-à-dire, Andy Favre comme secrétaire, Cédric Haldimann et Cyril Babando comme scrutateurs.

Mesdames et messieurs, je vous remercie de votre attention. Monsieur le président éphémère, je vous cède la parole.

M. Yves Strub, Président provisoire : Chères concitoyennes, chers concitoyens, Mesdames et Messieurs du Législatif, de l'Exécutif et de la Chancellerie, Mesdames et Messieurs de la presse, Mesdames et Messieurs employé·e·s de toutes les institutions communales et associées, à la suite des élections communales d'octobre 2020, nous avons la première séance de notre Chambre parlementaire ce 16 novembre 2020.

Avant de céder ce siège à la nouvelle Présidence du Conseil général, je demande aux groupes politiques quelles sont les personnes assurant les postes du bureau.

Élection du Bureau du Conseil général pour l'année 2020-2021

Président :	Karim Boukhris (POP)
1 ^{ère} Vice-Présidente :	Alexandre Houlmann (PS)
2 ^{ème} Vice-Président :	Cédric Haldimann (PLR)
1 ^{er} secrétaire :	Ilinka Guyot (Verts)
2 ^{ème} secrétaire :	Vincent Pittet (UDC)
Scrutateur :	Laurent Stehlin (Verts)
Scrutateur :	Frédéric Vaucher (PLR)

M. Yves Strub, Président provisoire : Une fois que je vous aurai abreuvés de mes paroles, les personnes nommées prendront leurs places respectives. Nous vous adressons une cordiale bienvenue, ainsi que le souhait d'une heureuse et constructive coexistence au bénéfice de la Communauté.

L'heure nous commande de prendre aimablement congé des personnes sortantes des pouvoirs exécutifs et législatifs, en les remerciant vivement et avec reconnaissance pour leur foi républicaine et leur engagement au service de la Cité. Aussi, nous accueillons avec un grand plaisir et avec confiance nos nouveaux membres, porteurs d'espoir en l'avenir, tout en rappelant la fidélité exigée aux règles démocratiques et institutionnelles.

Plus actuel que jamais, Raymond Aron nous guide humblement, afin d'éviter les chausse-trappes multiformes des sociétés qui semblent s'homogénéiser alors qu'elles offrent une complexité croissante, avec des différenciations toujours plus fortes, sources d'une paradoxale individualisation. En effet, la revendication égalitaire accompagne le développement industriel moderne mais elle se heurte à la hiérarchisation des fonctions qui en découle, diluant la notion d'individu ou d'être.

Citons Aron : *"La réalité est toujours plus conservatrice que l'idéologie"*. Hélas, la lucidité demeure une vertu peu séduisante, rappelant que le réel résiste à l'homme ; le réel n'est pas modifiable par la pensée. Sans états d'âme et muet, le réel ne se conforme aucunement aux volontés humaines et oppose une fin de non-recevoir aux désirs d'altération ou d'interprétation. Son tissu est complexe et intriqué, perceptible après analyse, rectification et hésitation, liant les choses entre elles, développant des perspectives et traversé par le doute.

L'unique moyen de changer le monde reste d'en accepter les règles. Enerrer la pensée définit l'idéologie, prompte à soumettre plutôt qu'à libérer. La vision objective se détache de tout dogme réducteur et de

solutions faciles, en proposant l'autonomie de la politique par la culture de la lucidité. La vigilance commande donc une critique clairvoyante de toute remise en question des fondements de nos démocraties – soit du droit – de la liberté de conscience et d'expression et du respect mutuel. Ceci dit, la paix n'est jamais assurée car la violence fait partie de la politique, puisque celle-ci est inhérente aux relations humaines. La lucidité commande de rectifier ses idées plutôt que d'adapter le réel à ses idées. Qui veut voir, s'aperçoit que les crises sont quotidiennes et itératives. Sans scotomisation des défis renouvelés, sans angélisme et sans innocence, nous avons à définir notre foi dans le futur et l'espoir qui la porte ; l'avenir existe toujours ! Outre les appréhensions légitimes face à une page blanche, existent aussi les rêves et les projets. Dans la mêlée la plus violente s'ouvre toujours une porte vers une possible solution, donc une espérance, l'existence formant une histoire de la force et de la fragilité.

Votre serviteur pourrait développer les défis de la démocratie, cependant ce fut fait en 2016. Bien qu'un peu hors-sujet, j'aimerais aborder une réflexion nous concernant toutes et tous et touchant aux rendez-vous politiques et à l'illustration des inégalités ou, si vous le permettez, l'opposition de la Science contre l'Histoire, de l'égalité contre l'inégalité, de la société multiple contre la société binaire.

En politique, à l'image du monde, la bipolarité du masculin et du féminin reste un modèle indémodable bien qu'obsolète. Le théâtre grec antique, avec le port du masque dramatique, efface le rang, l'origine et le sexe de l'orateur et protagoniste. L'individu, un et indivisible, se doit d'être une personne avant de représenter un homme ou une femme. Ses qualités premières résident dans son intelligence, son art et son talent, non dans ses gonades. Pour évident que puisse être l'argument, dans tous les jeux et dans les joutes politiques, notre appréhension des personnes portées à notre considération reste empreinte de stéréotypes gravés dans le système limbico-reptilien.

En préambule, afin d'être factuel, la science en appelle à cesser de bicatégoriser les phénomènes de sexuation entre le masculin et le féminin. Certes, une classification sexiste, cependant, à observer l'ensemble des sexuations physiologiques, anatomiques et chromosomiques, on relève bien davantage que deux sexes. En regard de la multiplicité des combinaisons possibles, nous n'avons pas un continuum, avec deux pôles opposés, mais un "archipel des sexes", pour citer Anne Fausto-Sterling. Quant à lui, le cerveau varie fortement d'une personne à une autre, anatomiquement et fonctionnellement. Les différences au sein même du groupe des hommes et au sein du groupe des femmes sont telles qu'elles dépassent celles constatées entre les classiques groupes masculins et féminins. Ainsi, le devenir des neurones dépend autant du programme génétique que de l'environnement hormonal, nutritionnel et maladif, ainsi que des interactions psychiques familiales, sociales et culturelles, forgeant

une plasticité remarquable qui se modèle selon les facteurs vécus. Les aptitudes spatiales et verbales exprimées ne sont pas innées à un sexe mais procèdent d'un apprentissage.

Ces données posées, advient l'argument de l'égalité. L'affirmation de qualité égale entre les personnes est un beau principe acquis mais il vit des réalités moins glorieuses ; l'enjeu réside dans l'acceptation psychologique de ce paramètre. Dans le milieu politique, l'homme et la femme, la femme et l'homme, en dépit de subtiles camouflages, restent fortement reliés au modèle de la bicatégorisation des sexes, insinuant une bipolarisation positive et négative, soit une discrimination illégitime et inégalitaire, sans objectivation. Hélas, nous n'en restons qu'au principe appliqué de la non-discrimination entre un État et des individus. Cette base nécessaire n'est pas suffisante. *"La construction de catégories, de classes, de races et de sexes fondent l'épistémologie de la domination"*, paroles de Danièle Kergoat.

Du quolibet à l'injure, la fluidité et la mouvance des "bons mots" représentent une violence effective destinée à inscrire, historiquement et quotidiennement, dans le subconscient individuel et collectif, ensuite dans les actes et les comportements, une forme puissante de domination. L'injure, même triviale, faite à une femme en politique n'est pas une critique objective et nécessaire mais une agression, pointe émergée du mal qu'on entend lui faire. L'injure est un pivot, la plaque tournante des violences ordinaires ; elle enjoint au mutisme. La misogynie est le terreau fertile avec son système hiérarchisant des sexualités.

Mais après le constat, l'épreuve. Il est donc impératif de dire "STOP". Le stop envoie un message triple. Aux cibles directes, il indique qu'il n'y a aucune raison de subir. Aux auteurs, il rappelle que l'acte est inadmissible. Aux témoins, il enjoint d'agir selon ses moyens, sans pusillanimité. Mais un simple stop reste insuffisant pédagogiquement si l'on n'ajoute pas : *"STOP, tu le sais bien"*. Cette extension élimine l'aspect répressif et elle favorise la dynamique de contextualisation et de compréhension réciproque, avec une naturelle préparation des échanges en amont. Enfin, *"STOP, tu le sais bien et nous en reparlerons"* ouvre le champ de l'échange ultérieur et prolongé, en tissant des liens et en réduisant le sentiment d'insécurité, source de toute violence. Nous assurons ainsi la méthodologie, renouvelable à l'infini, d'une véritable égalité entre individus, entre personnes, et c'est surtout ce message que je voulais laisser ce soir.

Revenons à l'avenir et à ses défis. Nos jeunes générations n'ont jamais vécu autant de perspectives innovantes et porteuses de libertés mais, certes, les difficultés et les obstacles sont légion, comme par le passé. Songeons qu'en cinquante années, d'un centre économique et financier cantonal, notre Ville s'est rétrécie, tant physiquement que psychologiquement. Glas ou carillons ? De grâce, appelons les trompettes pour chanter le dynamisme retrouvé, la volonté de vaincre, le désir de

conquérir. La confiance éclairée et vibronnante est gage de réussite humaine et sociale. Le courage d'affronter l'horizon représente le seul salut et la seule offrande pour notre jeunesse responsable, si elle reste convaincue du soutien des siens. Une société géronte – j'en représente un bout – ne peut se priver des aspirations de sa relève dont le cœur et l'ambition, chevillés au corps, forment le moteur d'une confiance en un futur novateur et humain et la seule véritable justification à la procréation. À évoquer quelques souvenirs inspirant, nous pouvons retenir les fiers moments des entreprises communes interpartis, forts de leur unité ; c'est le souvenir que je garde de cette vie du passé

Le témoin passe donc à votre Autorité nouvelle, tant législative qu'exécutive, pour le fertile et permanent ouvrage démocratique, pour la passionnante aventure des esprits libres.

En vous remerciant de votre attention, je remettrai ce siège à la Présidence – donc à Monsieur Boukhris, tout à l'heure – une fois assurée l'assermentation des conseillères et des conseillers généraux et de leurs suppléantes et suppléants, conformément à l'article 28 du Règlement général.

En préambule, je dois vous annoncer que les membres et membres suppléants du Conseil général qui sont absents et excusés feront leur assermentation à une date ultérieure.

Maintenant, l'Assemblée et le public sont invités à se lever, s'il vous plaît, pour la lecture de la formule du serment et ensuite je vous appellerai nominale. La formule est la suivante : *"Vous engagez-vous à respecter la législation et les règlements en vigueur, à remplir fidèlement et consciencieusement les devoirs de votre charge et à vous montrer, en toute circonstance, digne de la confiance placée en vous ?"*

Je ferai donc l'appel, nom après nom, et je vous demanderai de lever la main droite et de répondre : *"Je m'y engage !"*

Une fois ceci terminé, je cèderai ma place au président.

Assermentation des membres et membres suppléants du Conseil général présents.

Mise en place du bureau.

M. Karim Boukhris, Président : Mesdames et Messieurs les conseillères générales et les conseillers généraux, Monsieur le Président du Conseil communal, Messieurs les conseillers communaux, Mesdames et Messieurs, je vais donc passer à mon discours. Je vous préviens qu'il ne sera pas aussi docte et documenté que celui de mon prédécesseur.

Tout d'abord, je tenais à vous remercier pour la confiance que vous me témoignez en me nommant président de ce Conseil. J'espère être à la hauteur de la tâche et être digne d'occuper cette fonction.

En cette époque extraordinaire, nous voici réunis, masqués, dans la salle de la Maison du Peuple pour ouvrir la première séance du Conseil général de la législature. Par ailleurs, la situation sanitaire fait que nous ne pouvons pas organiser de verrée après cette séance constitutive. Avec moi comme président : un paradoxe.

RIRES

Je tiens à souhaiter la bienvenue à toutes les nouvelles et tous les nouveaux élus qui, je l'espère, me passeront mes inévitables hésitations lorsqu'il s'agira de vous nommer avant de vous passer la parole. Je m'efforcerai d'apprendre mes devoirs rapidement, faute de quoi, je prêterai lâchement que c'est à cause du masque qui cache votre visage.

Nous nous sommes présentés toutes et tous avec une étiquette de parti et nous voici réunis pour présider au destin de notre Ville. Nous sommes une Autorité, alors, quelle que soit l'obédience, je crois fermement que nous assumerons cette responsabilité avec honnêteté, avec nos différences et nos variétés d'opinion. Passé le seuil de cet hémicycle quadratique, nous changeons de statut.

Citoyennes et citoyens, puis candidates et candidats, nous voici élues et élus ; l'étiquette change. Ces fameuses étiquettes dont on nous pare, le plus souvent, contre notre volonté. Ainsi, votre serviteur : un terroriste. Il n'est en effet pas impossible que, comme ancien animateur du Groupe Bélier, je sois encore fiché comme tel puisque ledit groupe a été classé sous la rubrique "terroriste" par la Commission européenne, en tout cas comme groupe à surveiller par nos autorités fédérales.

À dire vrai, je ne me soucie guère de savoir si je suis catalogué comme terroriste ou non. Je vous signale simplement que, si vous voulez me transmettre la localisation des ogives nucléaires liechtensteinoises, ne le faites pas par téléphone, je pourrais être sur écoute.

RIRES

Vous avez également, toutes et tous, une étiquette à porter, ne serait-ce que celle dont vous affublent vos adversaires politiques, qui "ayatollah du climat", "peste brune", "socio-traîtres" ou "suppôts du capital". Quant à mes chers camarades : stalinistes sanguinaires, cinolâtres, goulagophiles, en un mot : la "gauchiasse". Soyez toutes et tous les bienvenus !

En entrant ici, nous subissons une transformation supplémentaire. Nous ne sommes plus contribuable, nous ne dépensons que l'argent des autres. Nous voilà devenus "Y". "Y" font n'importe quoi, "Y" gèrent la Ville n'importe comment. De toute façon, "Y" font c'qu'"Y" veulent ; propos faciles qui s'envolent bruyamment là où la critique est facile, l'implication intermittente et l'abstentionnisme un art de vivre.

Il est par contre une étiquette que l'on vous refusera systématiquement. Durant les années passées dans ce Collège, je n'y ai vu que des citoyennes et des citoyens soucieux de participer à la vie de leur Ville, soucieux d'œuvrer bénévolement à son avenir. Des gens qui sacrifient nombre de leurs soirées pour lire, analyser des rapports, des comptes, des budgets, etc., tout cela gracieusement, pour le simple amour de la Cité.

Si par malheur, il devait se trouver ici des personnes soucieuses de leur seule personne, de leur seule carrière, alors je leur souhaite de trouver rapidement un siège, un poste à la hauteur de leurs ambitions. Passez votre chemin, il serait déraisonnable de gâcher plus longtemps tant de talent au milieu d'honnêtes gens.

En dehors de ces murs, l'épinglette que vous avez reçue – pour les nouvelles et les nouveaux élu·e·s – pourra être mal perçue mais sachez qu'ici toutes et tous sauront qu'elle est le symbole de votre dévouement pour la chose publique. Nous n'avons ici que des alliés ou des adversaires mais pas d'ennemis. C'est dans cet esprit que je souhaite que se déroulent nos futurs débats, que les avis divergent dans le même objectif : faire au mieux pour cette Chaux-de-Fonds chère à nos cœurs.

Je vous remercie.

Nomination des commissions pour la législature 2020-2024

Conseil d'établissement scolaire (9 membres)

Giamboni Stefano	Parc 41	Verts
Lalive Todeschini Laure	Chemin de Naefels 34	Verts
Gaille Fabien	Biaufond 5	PLR
Muma Tarau	Léopold-Robert 59	PLR
Chouiter Djebaili Amina,	Chemin de Belle-Combe 3	PS
Imeri Shaip	Boulevard de la Liberté 7	PS
Jeandroz Françoise	Allées 32	POP
Reverchon Matthieu	Numa-Droz 171	POP
Finger Evan	Numa-Droz 197	UDC

Commission de salubrité et de police du feu (1 représentant par parti)

Perret François	Vieux-Patriotes 60	Verts
Vuillemin Nicolas	Abraham-Robert 45	PLR
Lièvre Assamoi Rose	Nord 73	PS
Robert Jacques	Collège de la Charrière 36	POP
Christen Jean-Denis	Les Petites-Crosettes 9	UDC
Delacroix Laurent	Point-du-Jour 28	PVL
Froidevaux Noël	Nord 163	PDC

Commission des naturalisations et agrégations (5 membres)

Ingold Guillaume	Valanvron 18	Verts
Thiérmard-Clémentz Béatrice	Paix 19	Verts
Carnal Pierre	Sophie-Mairet 14	PLR
Imeri Shaip	Boulevard de la Liberté 7	PS
Guinand Cécile	Jardinets 9	POP

Commission de l'action sociale (11 membres)

Estrem Joray Florence	22 cantons 24b	Verts
Gloor Christiane	Les Bulles 41	Verts
Guyot Ilinka	Temple-Allemand 73	Verts
Courvoisier Blaise	Pouillerel 2	PLR
Curty Sarah	La Joux-Perret 21	PLR
Vogel Stéphanie	Rue du Progrès 5	PLR
Bramaud Du Boucheron Anne	Recrètes 12	PS
Gagnebin Monique	Gibraltar 12	PS
Bieler Gaëtan	Numa-Droz 75	POP
Robbiani Catherine	Ruelle des Buissons 9	POP
Finger Evan	Numa-Droz 197	UDC

Commission des infrastructures, de l'urbanisme et de l'énergie (15 membres)

Fatton Marc	Beau-Site 27	Verts
Giamboni Stefano	Parc 41	Verts
Piguet Christian	Crêt-du-Loclc 5	Verts
Rochat Gregory	Nord 185	Verts
Schneider Olivier	Jacob-Brandt 87	PLR
Surdez Daniel	Orée-du-Bois 134	PLR
Vaucher Frédéric	Nord 77	PLR
Borel Pierre-Alain	Chapeau-Râblé 31	PS
Chouiter Djebaili Amina	Chemin de Belle-Combe 3	PS
Jobin Patrick	Paix 45	PS
Cugnet Maximilien	Jardinière 51	POP
Guinand Cécile	Jardinets 9	POP
Schneeberger Marina	Nord 183	POP
Brechbühler Jean-Pierre	Fritz-Courvoisier 43	UDC
Favre Andy	Plaisance 22	UDC

Commission des sports (11 membres)

Erard Patrick	Allées 15	Verts
Lalive Jean-Emmanuel	Chemin de Naefels 34	Verts
Stehlin Laurent	Vieux-Patriotes 66	Verts
Curty Anthony	Industrie 24	PLR
Dockx Johan	Émancipation 22	PLR
Iseli Maël	Prés-Verts 5	PLR
Grüning Yves	Mélèzes 7	PS
Moretti Andrea	Postiers 31	PS
Beroud Olivier	Jardinière 29	POP
Maule Gianfranco	Crêtets 2	POP
Schafroth Marc	Crêtets 141	UDC

Commission de la culture (15 membres)

Heyd Marieke	Chapeau-Râblé 3	Verts
Sparti Daniel	Nord 129	Verts
Tritten Jean-Jacques	Cernil-Antoine 12	Verts
Wenger Michaël	Abraham-Robert 17	Verts
Froidevaux Romain	Numa-Droz 90	PLR
Moser Claude-André	Nord 77	PLR
Vuillemin Ferri Emilie	Abraham-Robert 45	PLR
Brossard Carmen	Retraite 4	PS
Bühler Pascal	Temple-Allemand 35	PS
Moretti Andrea	Postiers 31	PS
Boukhris Karim	Ruelle des Jardinets 9	POP
Erard Nathan	Paix 23	POP
Oppliger Henri	Numa-Droz 62	POP
Finger Evan	Numa-Droz 197	UDC
Pittet Vincent	Marais 44	UDC

Commission de sécurité publique (11 membres)

Guyot Ilinka	Temple-Allemand 73	Verts
Meier Gilles	Bois-Gentil 21	Verts
Wenger Michaël	Abraham-Robert 17	Verts
Marmy Jean-Pierre	A.-M. Piaget 32	PLR
Mbemba Christophe	Jardinière 111	PLR
Salvi Jérôme	Boulevard des Endroits 30	PLR
Bramaud Du Boucheron Anne	Recrètes 12	PS
Chouiter Djebaili Amina	Chemin de Belle-Combe 3	PS
Bärtschi Francis	Jardinets 5	POP
Schneeberger Marina	Nord 183	POP
Schafroth Marc	Crêtets 141	UDC

Commission financière (15 membres)

Erard Monique	Les Allées 15	Verts
Guyot Ilinka	Temple-Allemand 73	Verts
Perret François	Vieux-Patriotes 60	Verts
Stehlin Laurent	Vieux-Patriotes 66	Verts
Graf Crystal	Orée-du-Bois 18	PLR
Haldimann Cédric	Abraham-Robert 61	PLR
Vaucher Alain	Rocher 12	PLR
Borel Pierre-Alain	Chapeau-Râblé 31	PS
Houlmann Alexandre	Chemin des Cheminots 7	PS
Locatelli Silvia	Helvétie 48	PS
Boukhris Karim	Ruelle des Jardinets 9	POP
Gressot Julien	Parc 17	POP
Zender Lara	Paix 11	POP
Favre Andy	Plaisance 22	UDC
Finger Evan	Numa-Droz 197	UDC

Commission temporaire de planification territoriale (11 membres)

Fatton Marc	Beau-Site 27	Verts
Jaquet-Tissot Aline	Chevreuils 8	Verts
Tissot Nathalie	Rue de Jérusalem 23	Verts
Fruttschi Marc	Le Valanvron 28	PLR
Haldimann Cédric	Abraham-Robert 61	PLR
Moser Claude-André	Nord 77	PLR
Brossard Carmen	Retraite 4	PS
Bühler Pascal	Temple-Allemand 35	PS
Cugnet Maximilien	Jardinière 51	POP
Jeandroz Françoise	Allées 32	POP
Brechbühler Jean-Pierre	Fritz-Courvoisier 43	UDC

**Commission de collaboration intercommunale La Chaux-de-Fonds – Le Locle
(6 membres issus du Conseil général)**

Lalive Jean-Emmanuel	Naefels 34	Verts
Perret François	Vieux-Patriotes 60	Verts
Vaucher Alain	Rocher 12	PLR
Locatelli Silvia	Helvétie 48	PS
Babando Cyril	Jaquet-Droz 25	POP
Pittet Vincent	Marais 44	UDC

Commission intercommunale d'aménagement du territoire (6 membres)

Perret François	Vieux-Patriotes 60	Verts
Tissot Nathalie	Rue de Jérusalem 23	Verts
Ramsha Bekim	Locle 16	PLR
Méreaux Sylviane	Paix 1	PS
Jeandroz Françoise	Ch. des Allées 32	POP
Brechbühler Jean-Pierre	Fritz-Courvoisier 43	UDC

Fondation Winterthour – La Chaux-de-Fonds (3 membres)

Blanc Barbara	Nord 161	Verts
Strub Yves	Pont 16	PLR
Musy Daniel	Jardinets 5	PS

M. Karim Boukhris, Président : Les noms ayant été cités et les membres des commissions également nommés, est-ce qu'il y a des objections à ces nominations ou est-ce que nous pouvons approuver ces nominations d'un seul bloc ?

Les nominations sont approuvées à l'unanimité.

M. Karim Boukhris, Président : Ainsi donc, nous pouvons clore cette première séance du Conseil général – séance très protocolaire – et, pour les nouvelles et les nouveaux, je vous donne déjà rendez-vous pour la séance un peu plus longue et un peu plus compliquée qui aura lieu le 22 décembre où nous traiterons le budget de la Ville pour l'année 2021.

En attendant, je vous souhaite une bonne santé, de faire attention à vous et à vos proches, en espérant que cette crise sanitaire puisse passer au plus vite et que nous puissions enfin organiser cette verrée tant attendue.

Je vous remercie.

APPLAUDISSEMENTS.

Séance levée à 20h15

Le président :
Karim Boukhris

La secrétaire :
Ilinka Guyot

La secrétaire-rédactrice :
Eliana Merola